

Contravention de 880 \$ pour l'organisation d'une manifestation



Page 3

Suzanne raconte l'histoire d'une ado en double confinement



page 11

L'usine RYAM de Hearst passe à GreenFirst Forest Products



Page 2

La rivière se donne en spectacle assez tôt cette année



page 7

LIQUIDATION DU PRINTEMPS

Profitez d'un rabais
de **5000 \$**
sur les modèles
2020 !

2020 Ford ESCAPE SE AWD

Pour
seulement

186,99 \$ + TVH

Il reste 4 Escape en inventaire ! Faites vite !



* Achat 84 mois aux deux semaines # Stock 20-642

GreenFirst Forest Products achète RYAM Lumber

Par Jean-Philippe Giroux

GreenFirst Forest Products (GFP) est dans le processus d'acquérir des actifs de produits forestiers et papetiers de six moulins de RYAM Lumber dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du nord-est de l'Ontario, dont celui situé à Hearst, ainsi qu'une usine de papier journal à Kapuskasing. Le prix de vente des actifs exécutaires est de 140 millions de dollars américains plus la valeur de l'inventaire disponible, établissant le prix total de l'achat à une somme d'environ 214 millions. La compagnie vancouveroise raconte que ces usines de papier se classent parmi les dix meilleurs producteurs de bois d'œuvre au Canada, selon les récents classements publics de l'industrie.

GFP est une entreprise de Vancouver qui se spécialise dans l'acquisition et le redressement d'actifs de scieries. Elle achète des investissements de l'industrie mondiale de produits forestiers. Dans un communiqué de presse publié le 12 avril, GFP souligne que le prix d'achat est une occasion d'acquérir les actifs à un prix attrayant. « Cette acquisition représente une avancée

significative dans nos plans visant à concentrer GreenFirst sur les investissements dans le bois et la foresterie », indique le chef de la direction de GreenFirst, Larry Swets. « L'acquisition augmente considérablement notre empreinte en Ontario et au Québec. »

GFP contrôlera cinq usines de papier à Hearst, Kapuskasing, Chapleau et Cochrane en Ontario en plus des deux usines au Québec, soit à Béarn et à La Sarre. En octobre dernier, GFP a aussi investi dans une scierie en Ontario, à Kenora. Le directeur et nouveau président de GreenFirst, Paul Rivett, a commenté que la compagnie se concentre sur la production écologique et durable de bois d'œuvre ainsi que la gestion forestière de ces nouvelles usines. « GreenFirst a hâte d'accueillir chaleureusement les employés de RYAM plus tard cette année et de s'appuyer sur les relations établies de RYAM avec ses clients du bois et du papier journal », commente M. Rivett.

L'acheteur fera l'acquisition des actifs achetés auprès de RYAM au moment de la clôture des opérations prescrites par la

convention. Les actifs achetés comprennent les usines de bois d'œuvre et de papier journal ainsi que certains biens réels, machinerie, stocks, permis, licences et autres actifs connexes. Autour de 85 % des nouvelles acquisitions de la compagnie seront payées en argent. GFP ajoute que l'autre portion de l'achat se paiera par actions ordinaires. L'entente est censée se conclure durant la deuxième moitié de l'année 2021.

Dans le communiqué de presse,

GFP mentionne que les usines en question ont une capacité de production de 755 millions de pieds-planche de bois d'œuvre par année. Ces produits forestiers sont utilisés dans une panoplie de secteurs liés au domaine de la construction commerciale et résidentielle. Pour ce qui est de l'usine de papier journal de Kapuskasing, elle produit 205 000 tonnes métriques de pâtes et papiers annuellement.



Photo : scierieshearst.com

Quatre accusations de fraude au diocèse de Hearst-Moosonee ont été levées

Par Jean-Philippe Giroux

Les accusations portées contre les prêtres Rémi Lessard et Hervé Sauvé, ainsi que leurs secrétaires respectives, Hélène Gauthier et Elizabeth McInnis, ont été abandonnées le 13 avril par la Couronne. Lors d'une audience mardi matin au palais de justice de Cochrane, Me Pierre Dumais, l'avocat qui représentait les accusés a indiqué avoir revu la divulgation de preuve « de fond en comble » avec la Couronne et il a déclaré devant la cour qu'il n'y a aucune perspective raisonnable permettant de condamner

les accusés. Le juge Michel Labelle a donc retiré les accusations.

Hervé Sauvé a été questionné mardi par Radio-Canada après la déclaration du juge. Il a dit qu'il se sent libéré et que les accusations de fraude sont un malentendu. Il a aussi commenté que l'argent a été envoyé à un orphelinat dans les Caraïbes et qu'il ne l'a pas gardé pour des fins personnelles.

Arrestations et inculpations en juillet 2020

La Police provinciale de l'Ontario

a commencé une enquête en octobre 2018 lorsqu'un membre du diocèse a signalé des transactions non autorisées dans une église de la rue Cedar à Kapuskasing et dans une église de la 5e Rue à Cochrane. Plus de 200 000 \$ ont été utilisés illégalement dans de nombreuses transactions non autorisées. L'enquête s'est conclue le 9 juillet 2020.

À Cochrane, Rémi Lessard, 66 ans, a été accusé de fraude de plus de 5 000 \$ ainsi que d'abus de confiance criminel et Hélène

Gauthier, 65 ans, a été accusée de fraude de plus de 5 000 \$. Du côté de Kapuskasing, Hervé Sauvé, 58 ans, a été accusé de fraude de plus de 5 000 \$ ainsi que d'abus de confiance criminel. Pour sa part, Elizabeth McInnis, 59 ans, a été accusée de fraude de plus de 5 000 \$.

La situation a semé le chaos au diocèse de Hearst-Moosonee pendant longtemps. L'affaire s'est terminée en novembre 2020 à la suite de la démission de l'évêque Robert Bourgon.



**MEUNIER
CARRIER**
— LAWYERS —

151, AVENUE SECOND
TIMMINS, ON P4N 1E8
TÉL: 705-531-5500
WWW.MCLAWYERS.CA
RETROUVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK

ACCIDENTS - BLESSURES CORPORELLES
PREMIÈRE CONSULTATION GRATUITE
SERVICES BILINGUES
RENDEZ-VOUS À HEARST DISPONIBLE



Kenneth Ciupka, B.A., J.D. Jay Meunier, B.A. (Hons), LL.B. David Carrier, B.A. (Hons), J.D.
kciupka@mclawyers.ca jmeunier@mclawyers.ca dcarrier@mclawyers.ca

Une protestation organisée en période de confinement mène à deux inculpations

Par Jean-Philippe Giroux et Steve Mc Innis

Deux personnes ont été inculpées et ont reçu une contravention de 880 \$ chacune après avoir assisté à une manifestation organisée samedi dernier à Hearst. Des membres du détachement de la Baie James de la Police provinciale sont intervenus vers 12 h 51. Aucun protestataire n'a été arrêté, selon Julie Vienneau, l'agente de liaison avec les médias de la PPO.

La caporale Vienneau a mentionné qu'il y a bel et bien eu des discussions entre les policiers du détachement et les organisateurs avant la manifestation de samedi. Questionnée au sujet du nombre de contraventions remises, elle ne pouvait dire pourquoi seulement deux personnes avaient été inculpées. « Ça va trop en détail », commente-t-elle, ne voulant pas dévoiler plus d'informations personnelles au sujet des individus en question. « Quand ça vient à des contraventions provinciales, on ne nomme pas de noms. »

Entre 20 et 30 protestataires ont marché jusqu'à la route 11. Selon des responsables du comité de sécurité de la Ville de Hearst, les manifestants ont bloqué des

voies de la route 11 et quelques-uns d'entre eux ne semblaient pas respecter la distanciation sociale. Une enquête plus approfondie de la PPO a révélé que certains membres de la manifestation ont enfreint les directives récemment mises en œuvre par la Santé publique, soit l'ordre de maintien à domicile afin de limiter la transmission de la COVID-19.

Les deux protestataires ont été accusés de ne pas se conformer à une ordonnance implémentée pendant une déclaration provinciale d'urgence, contrairement à l'article 7.0.11 (1) de la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence.

Dans le communiqué de presse de la PPO, on mentionne qu'elle soutient les efforts visant à limiter la propagation de la COVID-19, y compris l'arrêt obligatoire et l'ordre de maintien à domicile imposés par le gouvernement. Elle ajoute qu'elle continuera d'appuyer les efforts de ses agents et, dans les cas où une intervention policière est nécessaire, des agents se déplaceront.

Une manifestation semblable

pour les droits et libertés avait été organisée le samedi 20 mars dernier. À ce moment, les organisateurs avaient averti les policiers de leur parcours et le groupe avait même été escorté par deux autopatrouilles. Cette fois, une demande semblable aurait été déposée auprès de

l'OPP, mais elle aurait été refusée puisque la déclaration d'urgence ne permet pas la tenue d'un tel événement.

Plusieurs citoyens ont été témoins de l'intervention des policiers. Un bon nombre de photos et de vidéos circulent sur les médias sociaux.



Photo : capture d'écran d'une vidéo publiée sur Facebook

Deux cas de COVID-19 à Hearst et un cas positif au variant préoccupant

Par Steve Mc Innis

Le Bureau de santé Porcupine a ajouté la 423e personne à avoir été déclarée positive à la COVID-19 hier (mercredi) en fin de journée. La région de Hearst, Hornepayne compte deux cas actifs. Dernièrement, une personne de la région de Cochrane Matheson, Iroquois Falls, Smooth Rock Falls a obtenu un résultat positif pour un variant préoccupant.

En date du 14 avril, le territoire du Bureau de santé Porcupine compte 423 cas confirmés depuis le début de la pandémie. De ce nombre, 42 sont toujours actifs et on déplore 25 décès. Au total, 87 503 tests ont été complétés.

En fin de journée mercredi, le BSP rapportait un résultat positif pour un variant préoccupant. La personne est en auto-isolément dans la région de Cochrane, Matheson, Iroquois Falls, Smooth Rock Falls. « On s'attend à ce que le variant soit la souche prédominante de

l'Ontario, c'est-à-dire la souche B.1.1.7 détectée pour la première fois au Royaume-Uni », indique le BSP.

Cliniques de vaccination

Le Bureau de santé offre actuellement des cliniques de vaccination pour le groupe de personnes âgées de 60 ans et plus. Il est possible de prendre rendez-vous dans les communautés suivantes : Hearst, Timmins, Iroquois Falls, Matheson, Smooth Rock Falls, Cochrane et Kapuskasing. Les rendez-vous sont disponibles en composant le 705 360-4819 ou 705 362-4854. Le BSP indique avoir distribué plus de 15 000 doses et 1126 de ces vaccins sont des deuxièmes doses. Lors du dernier recensement en 2016, le district de Cochrane comptait 79 682 citoyens, ce qui établit la moyenne à près d'une personne sur cinq.

L'ensemble des bureaux de santé du Nord de l'Ontario ont dit avoir

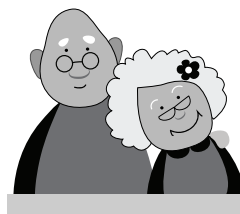
administré plus de 196 300 doses en date de mardi dernier. Puisque le territoire compte un peu moins de 800 000 habitants, c'est donc près du quart de la population de la région qui a reçu une première dose.

En province, on indiquait lundi dernier qu'une personne sur cinq

avait reçu une ou deux doses de l'un ou l'autre des vaccins administrés contre la COVID-19.

Parmi les personnes vaccinées, 335 262 ont reçu les deux doses de vaccin comme recommandé, et 263 963 ont obtenu une première dose.

60+



Le vaccin contre la COVID-19 est sécuritaire et peut réduire votre risque d'être infecté par le virus de la COVID-19.

Si vous avez 60 ans ou plus et souhaitez recevoir le vaccin contre la COVID-19 : **phu.fyi/covid-vaccin** pour prendre un rendez-vous.

The COVID-19 vaccine is safe and can help lower your risk of getting infected by COVID-19.

If you are 60 years or older and would like the COVID-19 vaccine, visit **phu.fyi/covid-vaccine** to book an appointment.



COVID-19 Vaccines | Vaccins contre la COVID-19



UN MAL POUR UN BIEN

RÉJEAN GRENIER, CHRONIQUEUR — FRANCOPRESSE

La cruelle débâcle de l'Université Laurentienne pourrait s'avérer un mal pour un bien pour la communauté franco-ontarienne, à condition de faire les bons choix à partir de maintenant. Les Noirs américains ont inventé un dicton, « Eyes on the Prize », qui doit maintenant guider les actions de nos dirigeants francophones.

Dans leur lutte pour l'émancipation, ce leitmotiv rappelait aux Afro-Américains que leur but ultime est l'égalité.

Dans le dossier de l'éducation universitaire francophone en Ontario, le but ultime doit être la création d'une université de langue française provinciale avec, pour commencer, des campus à Sudbury, Ottawa, Toronto et Hearst.

C'est ce que la communauté réclame depuis plus de 50 ans. C'est la conclusion unanime à laquelle sont arrivés les États généraux sur le postsecondaire en Ontario français, convoqués en 2013 par le Regroupement des étudiants franco-ontariens (RÉFO). C'est « the prize ».

Le projet ne va pas assez loin

Le fiasco financier de la Laurentienne a détruit l'idée que les francophones sont bien desservis par des institutions bilingues.

En début de semaine, l'université annulait 69 programmes et licenciait près de 100 professeurs et employés. Quelque 41 % des programmes discontinués étaient offerts en français. Cela représente 59 % de tous les programmes offerts en français à la Laurentienne. Certains de ces cursus, notamment éducation, sagefemme, théâtre et promotion de la santé desservaient la communauté francophone depuis des années et étaient essentiels à son développement. D'autres, comme études de l'environnement et science économique, sont des domaines de l'avenir desquels les francophones sont maintenant exclus.

Voilà comment nos institutions bilingues nous ont toujours traités. Il est temps de reprendre le contrôle de notre savoir. Depuis l'annonce de l'insolvabilité de la Laurentienne, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) fait des mains et des pieds pour transformer ce mal en bien.

Une des avancées proposées par l'AFO et l'Université de Sudbury (UdeS) — l'une des institutions fédérées à la Laurentienne — est que l'UdeS devienne non-confessionnelle et francophone, et récupère tous les programmes en français de la Laurentienne. Ce serait donc une université autonome de langue française desservant le Nord de l'Ontario.

Le projet est beau, mais à plus long terme, il est voué à l'échec parce qu'il ne va pas assez loin.

Il est temps de créer l'Université franco-ontarienne

Comme me le soulignait récemment un ami, qu'est-ce qui vous fait croire que l'UdeS pourrait maintenir des programmes que la Laurentienne ne peut rentabiliser?

La clé de l'énigme est pourtant claire : l'économie d'échelle, soit la baisse du coût de production unitaire d'un produit grâce à un accroissement de la quantité de production. Seule une grande université provinciale pourrait se permettre ces programmes.

Au lendemain des compressions sauvages annoncées par la Laurentienne, l'AFO publiait un communiqué indiquant les premières étapes d'un tel projet. L'organisme demande aux gouvernements provincial et fédéral de garantir le financement des programmes en français à la Laurentienne pendant au moins un an, le temps que l'UdeS se prépare à les accueillir.

L'AFO somme aussi le gouvernement provincial d'ajouter à la Charte universitaire de l'UdeS le pouvoir de décerner des diplômes (degree-granting). Les étudiants présentement inscrits à l'UdeS reçoivent leurs diplômes de la Laurentienne.

C'est évidemment un début, mais il faut aller plus loin sans attendre une deuxième étape, comme certains le proposent. Il faut agir maintenant.

Nous devons d'urgence réclamer que le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario transfère tous les programmes en français de l'Université d'Ottawa et du Collège Glendon à une nouvelle institution provinciale francophone.

Si les deux institutions bilingues renâclent, que le ministre menace de leur retirer l'agrément et le financement liés à ces programmes. Fini le temps d'être conciliant quand on parle de notre avenir!

L'UdeS, l'Université de Hearst et l'Université de l'Ontario français deviendraient les campus nord-ontariens et torontois de cette université provinciale. Avec la collaboration de l'Université d'Ottawa et du Collège La Cité, la nouvelle université créerait un campus à Ottawa.

Appelons cette nouvelle institution l'Université franco-ontarienne (UFO). En Ontario français, on n'a jamais eu peur des *aliens*.

Vous avez des informations à nous faire parvenir? Écrivez-nous à info@hearstmedias.ca

Vous voulez écrire une lettre à l'éditeur? Envoyez votre lettre par courriel à l'éditeur à l'adresse suivante : smcinnis@hearstmedias.ca

APF Association de la presse francophone

FIER MEMBRE



Équipe

Steve Mc Innis

Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Marie-Claude Chabot

Directrice adjointe/comptabilité
mmongrain@hearstmedias.ca

Jean-Philippe Giroux

Elsie Suréna

Awa Dembele-Yeno

Charles Ferron

Journalistes
journaliste@hearstmedias.ca

Chloé Villeneuve

Graphiste
cvilleneuve@hearstmedias.ca

Anouck Guay

Distribution
info@hearstmedias.ca

Guy Morin

Collaborateur
Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca

Claire Forcier

Révisseuse bénévole

Suzanne Dallaire Côté

Claudine Locqueville
Chroniqueuses

Sites Web

lejournallenord.com

Journal électronique
lejournallenord.com (virtuel)

Facebook

fb.com/lejournallenord

Membres

APF

apf.ca

613 241-1017

Fondation

Donatien-Frémont

613 241-1017

Canadian Media Circulation

Audit

circulationaudit.ca

416 923-3567

Lignes agates marketing

anne@lignesagates.com

866 411-7487

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648

Hearst (ON) PoL 1No

705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous remercions l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Hearst en bref : attirer un chirurgien, nominations et équipement

Par Jean-Philippe Giroux

Le conseil municipal de la Ville de Hearst offrira un octroi de 35 000 \$ pour encourager un chirurgien de l'extérieur à venir établir sa pratique dans la communauté. Un prêt sans intérêts de 25 000 \$ sera aussi disponible afin d'inciter l'engagement d'un chirurgien ou d'une chirurgienne pour une durée minimale de cinq ans. De plus, la Municipalité de Mattice-Val Côté a confirmé qu'elle est prête à ajouter une somme de 2 000 \$. La communauté de Hearst perdra deux médecins cette année.

Nouveau pompier

Idrissa Doumbo a été nommé pompier volontaire de la brigade du Département de lutte contre les incendies de la Ville de Hearst. Après la révision de son

dossier, le comité a déclaré qu'il possède les compétences et expériences nécessaires pour joindre la brigade. M. Doumbo est un ancien étudiant de l'Université de Hearst.

20 000 \$ pour un parc d'exercice extérieur

Le comité du Fonds des enseignants, enseignantes et collègues retraité-e-s de Hearst (FECRH) se tourne vers la Municipalité pour obtenir un don maximal de 20 000 \$ afin de financer le développement d'un parc d'exercice extérieur au parc Lecours. La Municipalité utilisera un paiement d'atténuation transitoire de 20 000 \$ qu'elle a reçu du ministère des Finances de l'Ontario en mars. Le groupe de bénévoles a collecté plus de

97 000 \$.

Appui à Cochrane

Le conseil municipal de la Ville de Hearst appuie la résolution de la Ville de Cochrane qui s'oppose à la fermeture de la résidence pour jeunes de 12 à 17 ans, Mee-Quam. Elle veut contrer la décision de la province de fermer 26 établissements pour les jeunes. Avec la fermeture définitive de la résidence de justice le 30 avril, les jeunes qui y demeurent présentement seront envoyés à l'extérieur de leur communauté.

Achat de partitions

Les bureaux du conseil municipal et le Centre Inovo seront munis de 16 partitions, au coût total de fabrication d'environ 6 100 \$ avant les taxes. Cette initiative

permettra la mise en place de barrières physiques comme mesure de prévention additionnelle afin de lutter contre la COVID-19. « Les écrans seront financées par le fonds d'urgence de la relance sécuritaire instaurée par la province de l'Ontario. »

Nomination au Conseil d'administration du RCNe

Le directeur du Développement économique de Hearst, Stéphane Lapointe, a été nommé représentant suppléant de la Ville de Hearst au Conseil d'administration du Réseau communautaire du Nord-est (RCNe). M. Lapointe remplacera le représentant suppléant, le conseiller Marc Ringuette.

La 11 en bref : état d'urgence, évacuation et circulation des camions

Par Charles Ferron

Écllosion à Matheson

L'administration de Matheson a décrété l'état d'urgence après que deux de leurs employés aient testé positifs à la COVID-19. Une écllosion avait auparavant été déclarée dans leur établissement par le Bureau de santé Porcupine, forçant une grande partie des employés à s'isoler pendant une période de 14 jours.

De 16 à 20 personnes sont présentement considérées comme exposées à haut risque au virus. Puisque la Ville manque de personnel et de ressources pour offrir les services habituels à sa population, la déclaration d'état d'urgence permettra à l'administration de recevoir des outils supplémentaires de l'Ontario pour pallier rapidement la situation.

Limiter la circulation des camions lourds

L'administration de Smooth

Rock Falls a reçu plusieurs plaintes et inquiétudes de la part de ses citoyens concernant des camions lourds qui circuleraient dans les rues résidentielles. Selon les plaignants, ces véhicules causeraient même du dommage à certaines structures. En réponse à cette situation, le conseil municipal a choisi de consulter un tiers parti pour savoir ce que la Ville ou encore la Police provinciale de l'Ontario peut légalement faire dans ce dossier. D'après la mairesse, Sue Perras, le processus permettra à la municipalité de déterminer la façon la plus adéquate d'enrayer ce problème.

Fauquier-Strickland

Les élus de Fauquier-Strickland ne nommeront pas, pour l'instant, un nouveau conseiller municipal qui viendrait pourvoir le poste vacant, malgré le fait que trois personnes se sont

proposées.

La Municipalité souhaitait remplir le poste vacant depuis quelque temps déjà. Il y a deux semaines, les membres du conseil municipal ont passé au vote pour nommer un nouveau conseiller, mais les élus étaient divisés à deux votes contre deux, entre deux candidats en particulier. Lors de la dernière rencontre, l'administration a à nouveau débattu, mais sans que personne ne change sa position sur le sujet.

Le conseil municipal a par la suite tenté de voter concernant des élections afin de nommer le nouveau conseiller, mais le vote s'est encore une fois terminé à deux contre deux.

Le sujet devrait revenir à la

prochaine rencontre municipale.

Université Laurentienne

Plusieurs députés du NPD, incluant le porte-parole en matière d'affaires francophones Guy Bourgouin, ont émis une déclaration à la suite des coupes majeures à l'Université Laurentienne causées par ses récents problèmes financiers.

Au total, 69 programmes, dont 28 en français, ont été supprimés forçant la perte d'une centaine d'emplois dans cet établissement. Selon M. Bourgouin, les Franco-Ontariens ont le droit de pouvoir poursuivre leur parcours scolaire en français dans le Nord et ne devraient pas avoir à déménager pour faire des études dans leur langue.



2020
RAPPORT D'IMPÔT
PERSONNEL

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS!

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi : 9 h à 17 h 30
Du 16 février au 30 avril 2021
* Ouvert sur l'heure du dîner *

705 362-8841
info@jfrcpa.ca
www.jfrcpa.ca
@JFRCPA

14, 8e Rue | Hearst ON P0L 1N0

Spectacle virtuel gratuit pour personnes âgées



Le Duo Kermesse offrira un spectacle virtuel aux résidents du Foyer des Pionniers ce samedi 17 avril, de 13 h 30 à 15 h. Les personnes intéressées à visionner la prestation pourront se brancher gratuitement via le groupe Facebook

AVEC STEVE MC INNIS
ET JULIE PELLETIER

Spectacle Foyer des Pionniers de Hearst
Bienvenue à tous et à toutes!

Pas de huis clos pour la Corporation de distribution électrique de Hearst

Par Steve Mc Innis

La direction de la Corporation de distribution électrique de Hearst (CDÉH) souhaitait présenter le bilan de fin d'année au conseil municipal à huis clos, invoquant la sensibilité de certaines informations. À l'exception de Conrad Morin, les élus ont refusé ce privilège.

Dans une lettre envoyée à la Ville le 29 mars, le directeur général de la Corporation de distribution électrique de Hearst, Jessy Richard, demandait que le budget 2021 de la CDÉH, qui doit être approuvé par le conseil municipal de Hearst depuis sa création, soit présenté à huis clos. La demande a été faite comme suit : « Chaque année, la CDÉH

soumet son budget annuel tel qu'approuvé par ses propres directeurs, pour être approuvé par le Conseil de la Ville de Hearst, car ceci est selon l'article 9.15 stipulé dans la déclaration de l'actionnaire. Par cette lettre, la CDÉH souhaite demander à la Ville que le budget annuel de la CDÉH, incluant le sommaire et les détails soumis au Conseil, soit analysé, questionné et révisé à huis clos et que seulement le sommaire du budget (non détaillé) soit approuvé et affiché publiquement. La CDÉH est concernée par certaines informations confidentielles qui pourraient ressortir lorsque le budget de tous les

comptes en détail est affiché publiquement sur le site web de la Ville. »

Les élus ont tous voté contre cette demande à l'exception du conseiller Conrad Morin. Celui-ci siège au CDÉH et il avait voté en faveur de cette demande. « À titre de distributeur, on doit présenter nos faits et gestes à l'Ontario Energy Board toutes les années et nous sommes extrêmement suivis, tout doit être à la cenne près », explique le conseiller Morin. « On n'a pas de problème à remettre un budget, mais pas aussi détaillé. Le problème, c'est que l'Ontario Energy Board a perçu une petite différence entre le rapport officiel

qu'on leur avait remis et le rapport qui était affiché sur le site web de la Ville ».

Nouvel administrateur

Lors de cette même rencontre, le conseil municipal a entériné la décision du conseil d'administration de la Corporation de distribution électrique de Hearst d'ajouter Gilles Boucher à titre d'administrateur.

Actuellement, ce conseil est composé de deux membres du conseil municipal, du directeur de la CDÉH et de deux directeurs de la communauté. M. Boucher est élu pour un mandat de deux ans, soit jusqu'en mars 2023.

Taxe municipale sur l'hébergement : une augmentation de 50 %

Par Jean-Philippe Giroux

En 2020, un total de 96 337 \$, soit une hausse de 50 % comparativement à l'année 2019, a été collecté par l'intermédiaire de la Taxe municipale sur l'hébergement (TMH), une taxe imposée par la Ville de Hearst depuis le 1er janvier 2019 afin d'appuyer l'industrie touristique de Hearst et ses environs. Du total de l'argent amassé, 85 083 \$ est alloué au budget 2021. La différence, soit une somme de 11 254 \$, sera transférée au budget 2022.

La moitié des fonds du budget 2021 iront directement au Développement économique de Hearst. L'autre 50 % sera investi ailleurs, à la discrétion du conseil municipal.

Depuis le début de l'année, la Ville de Hearst a utilisé 3 486 \$ de son budget, créant un surplus de 81 597 \$. En janvier, la Ville a dépensé 1 440 \$ pour la promotion de l'organisation Algoma Travel Association. Durant le mois de février, un montant de 1 863 \$ a été utilisé afin de

financer un tournoi de pêche virtuel ainsi que payer une adhésion au Partenariat touristique du Nord-est de l'Ontario. Le restant des dépenses, soit un total de 183 \$, a couvert les frais de livraison de dix trousseaux pour divers ateliers.

Une somme de 63 554 \$ a été amassée durant la première année que la TMH a été mise en œuvre. Cette année, la Ville de Hearst envisage de développer une pochette d'information en collaboration avec le sous-comité

du tourisme afin de promouvoir les attraits touristiques de Hearst lors des foires et événements auxquels des membres de la Ville assisteront.



Être étudiant d'un jour à l'UdeH dans le confort de votre foyer

Par Jean-Philippe Giroux

L'Université de Hearst s'adapte afin de remplacer le programme d'étudiant d'un jour. Habituellement, une personne peut vivre une expérience universitaire d'un jour dans les classes, mais avec la pandémie, au lieu d'annuler cette pratique, le virtuel prend la relève.

Le programme Étudiant d'un jour de l'Université de Hearst (UdeH) existe depuis des années et a permis à des centaines d'étudiants du secondaire et aux jeunes adultes de visiter les campus de l'Université pour assister à un cours, participer à des activités, et dîner avec les étudiants et les professeurs.

L'UdeH, depuis deux ans, a dû réviser son programme promotionnel puisqu'il est impossible d'accueillir des étudiants d'ailleurs en temps de pandémie. L'institution s'est donc tournée

vers le virtuel pour offrir l'expérience universitaire à ces personnes en utilisant l'application ZOOM.

Au départ, l'UdeH a ouvert l'initiative aux étudiants des 11e et 12e années ainsi qu'aux étudiants collégiaux. Toutefois, comme la demande n'a pas été aussi nombreuse que prévu, l'Université a interpellé des adultes intéressés à devenir étudiant d'un jour, par l'intermédiaire des réseaux sociaux tels qu'Instagram. « Ce n'est pas l'idéal », avoue l'agente de liaison de l'Université de Hearst, Jessica Dionne. « Mais les étudiants peuvent toutefois voir que l'éducation n'a pas changé, qu'elle soit en ligne ou en personne. Ça nous permet également d'offrir cette possibilité à plusieurs personnes de n'importe où, comme l'offre est faite en ligne. »

L'expérience d'une étudiante adulte

Nathalie Dumais est à la retraite et habite Ottawa. Elle a suivi le cours d'un jour intitulé Groupes minoritaires en novembre 2020. Au départ, elle a eu quelques appréhensions, ayant déjà étudié dans une autre université en personne dans le passé. Elle s'est demandé comment les interactions allaient se dérouler au virtuel. « J'ai été agréablement surprise de constater à quel point le cours était dynamique », explique Mme Dumais. « De plus, n'étant pas physiquement localisée à Hearst, le fait que le cours soit accessible en ligne m'a donné la chance d'y participer et de découvrir une institution d'enseignement impressionnante, et tout cela, en français. »

Son expérience lui a donné le goût de s'inscrire à un cours de

l'UdeH à l'hiver 2021. « Ce cours a été une expérience enrichissante, entourée d'étudiants qui m'ont beaucoup impressionnée », commente-t-elle. « L'équilibre judicieux entre les notions théoriques, les réflexions et expériences personnelles, les travaux en groupe et individuels ont rendu ces trois semaines très motivantes et satisfaisantes. »

Le programme s'offre depuis le 22 février et se termine le 22 avril.



La débâcle de la Mattawishkwia ne passe pas inaperçue cette année !

Par Steve Mc Innis

La rivière Mattawishkwia est maintenant libérée de ses glaces. La débâcle 2021 s'est produite le 11 avril en après-midi, ce qui est tôt, mais pas assez pour battre un record. Selon les statistiques, en 2012 ce phénomène naturel est arrivé au mois de mars.

La débâcle de la rivière Mattawishkwia a offert des images spectaculaires la fin de semaine dernière pour les amateurs de photo ou encore de vidéo. Plusieurs bons clichés sont apparus sur les médias sociaux au cours des derniers jours.

Le 11 avril est quand même une date assez précoce pour la disparition des glaces sur la rivière locale. Toutefois, il ne s'agit pas d'un record. Nous avons retrouvé des statistiques publiées dans un journal *Le Nord* de 1996 et nous avons utilisé les données de Lise

C. Laflamme qui a pratiquement toujours demeuré près de la rivière et qui a pris le temps d'enregistrer précieusement les dates de la rupture des glaces depuis les années 1980. Malheureusement, de 1996 à 2000, il nous a été impossible de trouver les bonnes dates.

Le record absolu aurait été établi en 2012 : les glaces de la Mattawishkwia sont parties à la dérive le 21 mars. Il s'agit de la seule fois que la débâcle s'est produite avant le mois d'avril, du moins selon nos statistiques. En 2012, les températures avaient été hors du commun. Environnement Canada avait enregistré des records de chaleur pour l'ensemble de l'année 2012.

On constate également que les années 2005 et 2010 ont donné lieu à une débâcle plus tôt que

cette année, soit les 5 avril en 2005 et le 4 avril en 2010.

Phénomène contraire

La famille de Mme Camiré Laflamme se souvient d'une année en particulier, soit en 1985 : la Ville avait dû procéder au dynamitage de la glace du côté est de la rivière puisque celle-ci débordait de son lit. « Je me

souviens que plusieurs maisons avaient été inondées. Je demeurais sur la rue Riverside et nous avions été pris à la maison parce que plusieurs routes étaient barrées. La Ville avait dû improviser un chemin pour nous permettre d'aller travailler », raconte Mme Laflamme.

Statistiques de la débâcle de la rivière Mattawishkwia

1961	3 mai	1980	28 avril	2003	1er mai
1962	1er mai	1981	17 avril	2004	24 avril
1963	26 avril	1982	1er mai	2005	5 avril
1964	26 avril	1983	3 mai	2006	19 avril
1965	2 mai	1984	18 avril	2007	24 avril
1966	1er mai	1985	30 avril	2008	23 avril
1967	28 avril	1986	20 avril	2009	29 avril
1968	19 avril	1987	16 avril	2010	4 avril
1969	28 avril	1988	29 avril	2011	30 avril
1970	29 avril	1989	4 mai	2012	21 mars
1971	26 avril	1990	26 avril	2013	7 mai
1972	2 mai	1991	21 avril	2014	7 mai
1973	19 avril	1992	1er mai	2015	27 avril
1974	4 mai	1993	26 avril	2016	24 avril
1975	1er mai	1994	3 mai	2017	14 avril
1976	20 avril	1995	27 avril	2018	3 mai
1977	20 avril	1996-2000	N/D	2019	4 mai
1978	7 mai	2001	20 avril	2020	5 mai
1979	2 mai	2002	26 avril	2021	11 avril

Statistiques non officielles provenant du journal *Le Nord* et Lise C. Laflamme

PLACE AUX AFFAIRES

DATA CLOUD
N E T W O R K S

• Ordinateurs
• Serveurs
• Réseaux

BACKUP SERVICES

- Protect your business against natural disasters and digital threats

COPIES DE SAUVEGARDE

- Protégez votre entreprise contre les désastres naturels et les menaces digitales

3, 15e Rue - 705 362-4160 - sales@datacloud.net

SERVICE DE MEUBLES SUR MESURE ET RESTAURATION



PATRICK DILLON - PROPRIÉTAIRE



705 372-3648



1228, RUE EDWARD
HEARST ON POL 1NO



PATODILLON@OUTLOOK.COM



PAGE FACEBOOK : DIY FURNITURE



THERMOTECH HVAC/R

Patrick Cloutier, Technicien licencié

info@thermotech.co

705 372-3310 | Hearst, ON

Ici pour vos besoins en vente et installation de

- Fourniture à air forcé gaz naturel/propane
- Climatisation
- Foyer au gaz
- Échangeur d'air
- Fourniture au gaz pour garage
- Réfrigération commerciale



Dimanche dernier, la glace s'est donnée en spectacle afin de libérer la rivière. Selon les statistiques, pour un 11 avril, c'est quand même tôt.



Cette photo a été prise par Lise Camiré Laflamme en 1985, alors que la Ville avait été obligée de procéder au dynamitage de la glace du côté est puisque celle-ci sortait de son lit.

Photos : Lise Camiré Laflamme

Xplore 50/10 ILLIMITÉ* est arrivé!

Jusqu'à
50
Mbps¹
téléchargement

9999 \$
/mois²

Jusqu'à
10
Mbps¹
en téléversement

Tarif garanti pour deux ans

**Abonnez-vous à Xplore 50/10 ILLIMITÉ sans tarder
et votre tarif sera garanti pour 2 ans! Composez le 1 866 207-5855.**

XPLORNET
Branché à ce qui vous tient à cœur

Oui, les abonnés actuels peuvent profiter de ce forfait. Il n'y a absolument aucune limite de données! ¹La vitesse varie selon votre configuration technique, le trafic, le serveur et d'autres facteurs. Nos politiques de gestion du trafic s'appliquent; voir www.xplornet.com/fr/notes-legales. ²Cette promotion arrive à échéance le 31 mai 2021. Comprend le coût de location du matériel (sauf le routeur sans fil Xplornet, qui est facultatif). Un routeur est requis pour plusieurs utilisateurs d'une même connexion. Netflix^{MC} est une marque de commerce de Netflix inc. Xplornet^{MD} est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2021 Xplornet Communications inc.

Un revenu de base garanti réduirait la pauvreté de 50 %

Bruno Cournoyer Paquin – Francopresse

Il s'agit de l'une des conclusions d'un rapport du Directeur parlementaire du budget (DPB), dans son plus récent rapport sur la question. L'étude du DPB crée une modélisation du projet pilote de revenu de base de l'Ontario, mené en 2017. Les coûts d'un tel programme au niveau national seraient de 85 milliards \$ en 2021-2022 pour passer à 93 milliards \$ en 2025-2026. Si l'exercice demeure intéressant, selon certains experts, il présente tout de même certaines limites.

Le modèle étudié par le DPB verrait chaque Canadien entre 18 et 64 ans recevoir jusqu'à 75 % de la mesure du faible revenu (MFR), soit 16 989 \$ pour une personne seule, et 24 027 \$ pour un couple; alors que les personnes handicapées recevraient un montant additionnel de 6 000 \$. Le montant versé diminuerait de 0,50 \$ par dollar de revenu d'emploi.

L'objectif du projet-pilote ontarien, selon Eve-Lyne Couturier, chercheuse à l'Institut de recherche et d'information socio-

économique (IRIS), était de verser un montant « universel » suffisamment élevé pour permettre aux gens de sortir de la pauvreté, d'améliorer leur condition de vie et leurs perspectives d'emploi.

Pour Olivier Jacques, chercheur postdoctoral Skelton-Clark au Département d'études politiques de l'Université Queen's, l'intérêt du modèle ontarien repose sur l'offre d'un revenu assez généreux à une bonne partie de la population, même si certaines personnes ne reçoivent rien.

Les différents types de programmes de revenu de base garanti, selon le chercheur, coûtent tous extrêmement cher. Mais en tentant d'être plus universels, par exemple, en offrant 3 000 \$ à tous, les coûts restent élevés, mais on ne sort personne de la pauvreté. En étant généreux, mais sélectif, on a beaucoup plus de chances de parvenir à réduire la pauvreté.

Le projet pilote ontarien, rappelle Ève-Lyne Couturier, a été sabré

par le gouvernement Ford avant qu'il n'arrive à terme comme beaucoup d'autres projets-pilotes de ce type au Canada et ailleurs dans le monde.

« C'est un peu un défi politique de donner de l'argent à des gens sans condition, parce qu'on a l'impression qu'on les paye pour ne pas travailler, qu'on gaspille de l'argent, qu'on ne les incite pas à faire des efforts », croit la chercheuse de l'IRIS.

« Et c'est paradoxal, ajoute-t-elle, parce que quand on regarde les résultats préliminaires [...] on voit qu'au contraire il y a un effet positif sur la qualité de vie, mais également sur la participation au marché du travail. »

La mise en œuvre d'un revenu de base garanti sur le modèle ontarien, selon l'analyse du DPB, réduirait la pauvreté d'environ 49 % au Canada, avec certaines disparités régionales : la diminution ne serait que de 13 % à Terre-Neuve-et-Labrador, mais de 60 % au Québec et 61,9 % au Manitoba.

Est-ce que le jeu en vaut la chandelle ?

Selon l'analyse du DPB, les coûts du programme, soit 85 milliards \$ la première année, seraient assurés par l'élimination de nombreux crédits d'impôts provinciaux et fédéraux — incluant la totalité du montant personnel de base fédéral et 47 % de son équivalent provincial.

En conséquence, 6,4 millions de personnes au Canada verraient leurs revenus disponibles augmenter de 49 % en moyenne; alors que 16,8 millions de per-

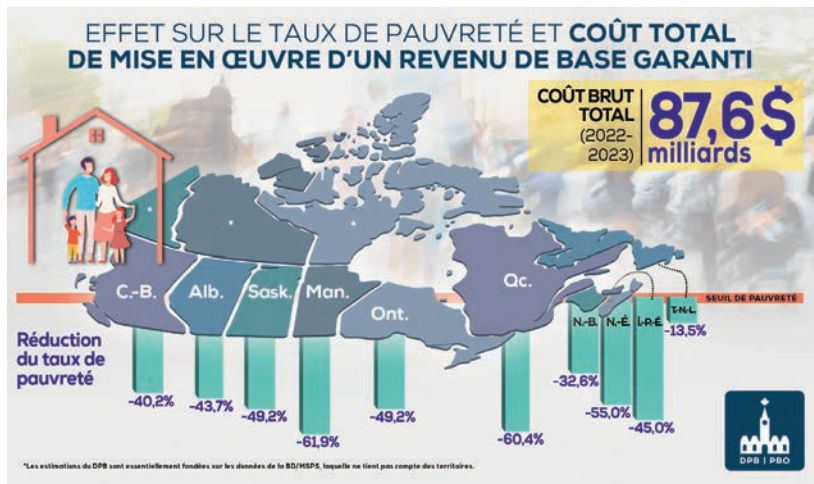
sonnes verraient leurs revenus disponibles diminuer de 5,4 % en moyenne, à cause de l'augmentation de leur charge fiscale.

Le rapport du DPB cherche aussi à évaluer les risques de création d'un « piège de l'aide sociale », qui découragerait les gens de travailler. Il évalue que les heures travaillées au Canada ne diminueraient que de 1,3 %, ce qui coûterait 3,3 milliards \$ au trésor canadien.

Olivier Jacques rappelle cependant qu'au Canada, une augmentation substantielle et « super progressiste » de l'impôt sur les gains de capitaux et les corporations ne rapatrierait que 15 milliards \$ dans les coffres publics, tous paliers de gouvernement confondus.

« Ce qu'il faut se demander, ajoute-t-il, c'est à quel point c'est un bon investissement par dollar qui serait [investi]. Moi, mon objectif de politique publique, ce serait qu'il n'y ait plus de pauvreté. Mais pour 80 milliards \$ par année? Ça pourrait être fait pour moins cher. »

Il serait largement préférable de bonifier les programmes d'assurance emploi et d'assistance sociale, croit Olivier Jacques. Le chercheur rappelle qu'avant la pandémie, seulement 40 % à 50 % des travailleurs étaient couverts par l'assurance emploi, alors que l'assurance sociale s'avère fort peu généreuse : une personne seule ne peut obtenir que 700 \$ par mois, soit moins de 10 000 \$ par année.



Victimes d'inconduite sexuelle : recours collectifs contre le gouvernement

Par Jean-Philippe Giroux

Les membres ou anciens membres des Forces armées canadiennes (FAC) ainsi que les employés et anciens employés du ministère de la Défense nationale (MDN) qui ont vécu de l'inconduite sexuelle lors de leur travail seront admissibles à une indemnisation financière pourront participer à des démarches réparatrices. Les victimes de harcèlement sexuel, d'agression sexuelle ou de discrimination fondée sur le sexe, le genre, l'identité du genre ou l'orientation sexuelle pourront recevoir

une compensation financière variant entre 5 000 \$ et 100 000 \$, dépendamment du niveau de préjudice de leur revendication.

Selon le site web du gouvernement du Canada, en 2016 et 2017, sept membres des FAC ont entrepris une action collective contre le gouvernement du Canada. Le 25 novembre 2019, la Cour fédérale a autorisé les recours collectifs et approuvé une entente de règlement qui prévoit une compensation financière pour ceux et celles qui ont été victimes

d'inconduite sexuelle dans le cadre de leur service militaire, de leur emploi au sein du MDN ou comme membre du personnel. L'entente de règlement prévoit aussi changer les politiques des FAC relatives au harcèlement, l'agression et la discrimination sexuelle ainsi que la mise à jour des politiques d'Anciens Combattants Canada afin d'améliorer le processus de demande de prestation à l'assurance invalidité pour aider les anciens combattants affectés par une inconduite sexuelle.

Le programme de démarches réparatrices permettra aux membres des actions collectives d'être entendus par un membre de la Défense. Un dialogue sera supervisé par des experts en démarches réparatrices afin de créer un environnement sécuritaire pour que les victimes puissent raconter leurs expériences et obtenir des réponses de la part des FAC et du MDN.

Hearst pourrait recevoir des évacués de Kashechewan

Par Steve Mc Innis et Charles Ferron

Pour une 19e année, les membres de la Première Nation de Kashechewan du Grand Nord de l'Ontario pourraient être déplacés à cause de la montée des eaux de la rivière Albany. Le responsable des mesures d'urgence de la Ville de Hearst, Jean-Michel Chabot, a confirmé que les responsables de l'évacuation avaient communiqué avec lui pour connaître les disponibilités à Hearst.

La Ville de Kapuskasing était censée accueillir des évacués de la communauté de Kashechewan

mardi dernier. De 140 à 150 personnes devaient être déplacées d'urgence après la montée soudaine de la rivière Albany dans leur région. Toutefois, mercredi matin, la Ville a reçu un appel indiquant le report des premiers évacués.

La première évacuation a finalement été annulée pour l'instant. D'après le chef des pompiers et membre du comité d'évacuation, Pat Kennedy, la montée des eaux de la rivière Albany inquiétait les autorités locales. Toutefois, le niveau de l'eau devenait moins

menaçant plus la journée de mardi avançait.

Avec moins de risque de débordement, la Première Nation n'a donc pas été obligée d'évacuer d'urgence. M. Kennedy note cependant que les crues printanières peuvent changer rapidement et qu'il faut continuer à surveiller le niveau de la rivière pendant encore quelques jours. Si une évacuation avait lieu, les gens de Kashechewan seraient logés dans les deux motels à l'ouest de Kapuskasing pour éviter les risques de propagation

de la COVID-19. Advenant un déplacement de la communauté vers le sud, la Ville de Hearst n'accueillerait personne avant que soient utilisés les établissements fournis par les villes de Kapuskasing, Timmins et Cochrane. Des mesures seraient également prises localement afin de minimiser les contacts entre les évacués et la population pour éviter la propagation de la COVID-19 et ses variants, même si les Premières Nations étaient les personnes prioritaires à être vaccinées.

Des milliers de dollars consacrés au financement du cannabis local

Par Jean-Philippe Giroux

La Ville de Hearst recevra un paiement minimal de 5 000 \$ de la part du Fonds ontarien de préparation à la légalisation du cannabis dans le but d'aider les municipalités à investir dans la vente et la distribution locale du cannabis. Toutefois, la municipalité attend l'autorisation de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) pour mettre sur pied un établissement de cannabis à Hearst et ne peut donc pas utiliser l'argent dans le but de vendre des produits de

cannabis.

La Municipalité a voté en faveur de la présence de magasins de vente au détail de cannabis et est donc éligible à une contribution financière variant entre 5 000 \$ à 6 000 \$ qui sera allouée à la Ville ce mois-ci. Toutefois, il n'y a aucun magasin à Hearst présentement qui vend des produits de cannabis. « Je me dis qu'on n'a pas encore eu l'autorité de la CAJO pour avoir un établissement ici », explique l'administrateur en chef de la Ville de Hearst,

Yves Morrisette. « Donc, ça rentre dans nos revenus généraux et puis ça sert probablement à financer le département des arrêtés municipaux. »

La CAJO est un organisme provincial qui a l'autorité de réglementer et d'appliquer la loi concernant la vente de cannabis récréatif dans les entreprises privées en Ontario. De plus, elle est aussi responsable des permis de vente d'alcool ainsi que la gestion des courses de chevaux, les loteries et les jeux. Selon le site

Internet de la CAJO, l'organisme de réglementation n'a pas encore approuvé la demande d'autorisation de la Ville de Hearst pour procéder avec la vente au détail de cannabis dans sa juridiction. Toutes les entreprises qui vendent et distribuent du cannabis sont soumises à la Loi de 2018 sur les licences liées au cannabis et ses règlements d'application, ainsi qu'aux Normes du registrateur.

Le gouvernement Ford impose l'éducation à domicile

Par Jean-Philippe Giroux

Les élèves du primaire et du secondaire de partout en Ontario passeront à l'apprentissage à distance après la pause d'avril. Les services de garde pour enfants inférieurs à l'âge scolaire resteront ouverts. Le gouvernement de l'Ontario fournira des services de garderie gratuits pour le personnel de première ligne, mais les programmes de garde offerts avant et après l'école fermeront leurs portes. Le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a indiqué que la transition vers l'apprentissage à distance leur donnera plus de temps afin d'élaborer leur plan de vaccination de masse.

À la suite d'une consultation dimanche soir avec le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, Dr David Williams, le gouvernement Ford estime qu'il était nécessaire de prendre des mesures supplémentaires durant la période de confinement afin de lutter contre la hausse des cas de variants, jusqu'à ce que le

nombre de cas positifs communautaires ait diminué. « Cette décision n'a pas été facile à prendre, mais c'était la bonne décision », commente M. Ford.

La transmission de la COVID-19 en milieu scolaire demeure faible. Toutefois, pour ne pas aggraver la situation actuelle, le ministère de l'Éducation appuie le choix de garder les écoliers et les élèves du secondaire à la maison. « Nous reconnaissons que des menaces d'un nombre croissant de cas de covid,

l'augmentation des hospitalisations et les pressions sur notre système de santé nous placent dans une situation impossible si nous n'agissons pas immédiatement », avertit le ministre de l'Éducation de l'Ontario, Stephen Lecce. Les conseils scolaires recevront des directives spécifiques pour accommoder les élèves avec des besoins

particuliers qui ne peuvent pas apprendre à distance.

À partir du 13 avril, la province aura administré plus de 3,3 millions de doses de vaccins contre la COVID-19. « Nous prévoyons que 80 % des adultes ontariens seront vaccinés d'ici la fin de l'ordonnance de demeurer à domicile, » affirme le premier ministre de l'Ontario.



Stephen Lecce et Doug Ford



Photo : pewresearch.org

Journal d'une ado en double confinement

L'adolescence s'inscrit comme une période charnière dans la vie des jeunes. Cette période apporte plein de changements physiques et émotionnels qui graduellement les mènent à l'âge adulte. « Pour une personne qui tente de s'identifier, de se structurer comme adulte en devenir et qui tente davantage de se comprendre dans les yeux de ses pairs que dans les bras de ses parents ou de sa famille, la pandémie c'est dur », écrit la chroniqueuse du *Journal de Montréal*, Julie Pelletier.

Quand par surcroît, l'annonce d'un contact étroit avec une personne testée positive vient bousculer ton quotidien déjà perturbé et te confiner une deuxième fois, il y a de quoi faire remonter différentes émotions. Voici donc le journal d'une ado de 11e année de la région qui expérimente ce double confinement.

« Ce mercredi 31 mars 2021, notre cohorte est convoquée dans un local désigné. Le but de la rencontre est de nous informer qu'une personne de la classe a reçu une réponse positive à un test de COVID-19. Ce qui veut

C'est parti pour les célébrations du KAP 100

Par Jean-Philippe Giroux

Ce sera une année hors de l'ordinaire pour célébrer le centenaire d'une municipalité, mais la Ville de Kapuskasing s'adapte au contexte pandémique afin de poursuivre la fête. L'équipe qui dirige la programmation du KAP 100 a lancé un coup d'envoi virtuel le 8 avril à 18 h 30 sur sa page Facebook, à défaut de pouvoir se rencontrer en personne. Le comité du centenaire de la Ville de Hearst, de son côté, est prêt à reporter la majorité de sa programmation à l'année 2023 pour célébrer le centenaire en personne si la pandémie ne se termine pas en 2022.

Plus de 300 internautes se sont branchés sur Facebook dans le but d'assister à la soirée virtuelle du KAP 100. Des Kapuskois ont pris le temps de publier un message dans la section commentaire, manifestant la fierté et la joie qu'ils ressentent pour leur

dire que nous devons rester à la maison pendant 14 jours et surveiller l'apparition de symptômes : fièvre, toux, difficulté à respirer, mal de gorge, perte de goût et d'odorat, grande fatigue, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées, vomissements, diarrhée. Déjà que nos activités sociales sont limitées, cette nouvelle en ajoute une autre couche ! Il faut dire que j'ai un peu paniqué, car j'avais été en contact avec une personne âgée le jour précédent. L'idée de rester enfermée dans ma chambre pendant 14 jours, même si je savais que ce n'était pas de ma faute, me frustrait au plus haut point. Par contre, maintenant au 10e jour, je comprends que le tout est hors de mon contrôle et il ne me reste qu'à attendre que la quarantaine se termine.

Heureusement que ma famille est compréhensive ! Pendant ces 14 jours, je suis pas mal isolée, seule dans ma chambre... J'ai une salle de bain désignée et je porte

ville. La vidéo en direct, intitulée *Des leaders au fil du temps*, a été diffusée une deuxième fois à 20 h sur les chaînes 10 et 610 sur Eastlink.

L'événement a été animé par les conseillers municipaux Guylaine Scherer et Ken Munnoch qui se sont habillés en vêtements des années 20 pour l'occasion. Accompagnés d'images historiques de Kapuskasing, les narrateurs ainsi que les animateurs ont raconté l'histoire de la ville à partir de 1921. Les spectateurs ont pu revisiter les plus beaux souvenirs ainsi que les moments les plus sombres des cent dernières années, notamment le feu du Kapuskasing Inn en 2007. « C'est encore le plus gros feu qu'on a jamais eu ici à Kapuskasing », commente le capitaine du service des incendies de Kapuskasing, Roger Isabelle.

Le maire de Kapuskasing, Dave

un masque pour y accéder. Mes repas me sont livrés dans ma chambre. Si j'ai faim, je peux aller me chercher une collation tout en portant le masque et en me désinfectant les mains. Je suis tout de même privilégiée d'avoir un patio sur lequel je peux m'asseoir seule au soleil sans avoir besoin de porter mon masque.

Suite à cette nouvelle, ma famille est quand même restée assez calme. Elle peut seulement faire les déplacements essentiels. Mon frère et ma sœur peuvent tout de même aller à l'école, ce qui est très réconfortant, mais il leur est interdit de voir leurs amis. Nous avons dû reporter un voyage prévu pour Pâques. En ce qui concerne les sports, l'annulation de ceux-ci fut quand même produite à cause du confinement provincial.

Pendant ma première semaine d'isolation, j'ai profité de ce temps libre pour bien nettoyer ma chambre. J'avais de l'école en ligne, donc cela occupait aussi

un peu de temps. J'ai même commencé à tricoter ! Je m'ennuie de mes amis, mais je peux encore leur parler grâce à FaceTime ou autres réseaux sociaux. Plusieurs d'entre eux sont aussi en confinement. De plus, je passe aussi assez de temps à regarder des émissions ou des films.

En ce qui concerne l'école, puisque mon quadrimestre se termine bientôt, il ne me reste qu'un ou deux travaux à compléter. Nous avons déjà eu les directives, donc ça ne me stresse pas trop. Vraiment, il ne me reste qu'à attendre de retourner à l'école en commençant de nouveaux cours dans un peu plus d'une semaine et cette histoire sera derrière moi ! »

Le journal de cette ado témoigne d'une grande capacité de résilience et d'une belle attitude face à l'adversité. Malgré une certaine nervosité, une frustration certaine, la colère engendrée par la situation, elle arrive à trouver des ressources et à se déconfiner dans la tête et l'esprit !

Approche différente pour le 100e de Hearst

Le maire de Hearst, Roger Sigouin, a souligné que le comité du centenaire de la Ville de Hearst est ouvert à organiser un petit événement virtuel en 2022 afin d'honorer le centième anniversaire. Par contre, il pense repousser plusieurs des activités en 2023 si la pandémie dure plus longtemps qu'anticipé. « Je trouve qu'on manque le rassemblement et la chaleur humaine quand on n'est pas capable de se rencontrer ensemble », explique M. Sigouin. « Ça vaut la peine d'attendre un an de plus pour le fêter ensemble. »





Par Catherine Crépeau
Agence Science-Presse

La vaccination fait apparaître des virus plus dangereux? **FAUX**

Depuis quelques semaines, plusieurs opposants aux vaccins soutiennent qu'une campagne de vaccination massive favorisera l'apparition de virus plus dangereux, un peu comme l'abus d'antibiotiques a favorisé l'émergence de bactéries résistantes. Ce n'est pas une idée nouvelle, mais elle a été relancée ce mois-ci sur les réseaux, avec une lettre abondamment partagée, notamment parce qu'elle était signée par un virologue. Le Détecteur de rumeurs a vérifié.

L'origine de la rumeur

Le 6 mars dernier, un scientifique belge nommé Geert Vanden Bossche, qui se présente comme un virologue indépendant, un expert vaccinal et un ancien employé de l'Alliance vaccinale GAVI (associée à la Fondation Bill & Melinda Gates), a publié une lettre ouverte adressée à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), exhortant celle-ci à cesser immédiatement la vaccination contre la COVID-19. Son affirmation : un programme de vaccination ne devrait jamais être implanté massivement aussi tôt, alors que l'agent infectieux n'est pas encore « stable », parce que cela favoriserait l'émergence de variants plus dangereux — un phénomène appelé « l'évasion immunitaire ». L'auteur évoque « les conséquences catastrophiques » pour l'humanité.

La lettre ouverte n'a été publiée par aucune revue sérieuse. Elle a par contre été largement diffusée sur Twitter et Facebook et certaines interviews de ce virologue diffusées sur YouTube ont été vues près de 150 000 fois. Plusieurs médias ou sites internet y ont fait écho, parce que la critique venait non pas d'un « antivaccin », mais d'un « expert » qui se présente comme un partisan de la vaccination.

Qui est Geert Vanden Bossche ?

Le profil LinkedIn de ce virologue évoque qu'il aurait dirigé le bureau de développement vaccinal du Centre allemand de recherche sur les infections pendant sept mois (2017-2018), après avoir été directeur, science et innovation, pour la société Univac (2014-2016). Il avait été auparavant directeur d'un autre producteur belge de vaccins, Vareco, et aurait travaillé pour GAVI et pour la Fondation Bill et Melinda Gates (bien qu'une recherche sur le site de ces organismes n'ait pas fourni de traces concrètes de son passage, comme l'a constaté l'éditeur du site Science Based Medicine.



Photo : profil LinkedIn

Une recherche sur PubMed révèle en outre que ce chercheur a publié, en tout et partout, huit articles scientifiques, le plus récent datant de 1995. Premier constat : cet « expert » ne semble donc pas peser lourd dans l'avancement de la recherche.

Mais ce que son CV met surtout en évidence, c'est qu'il aurait lui-même fondé la société Univac pour développer un nouveau type de vaccin dont il est l'inventeur, un vaccin destiné à accroître l'action des cellules NK (Natural killer). Ces cellules font partie de la réponse immunitaire dite « non spécifique », celle qui survient aux tout premiers jours d'une infection, comme nous l'avons expliqué dans cet article. Mais leur caractère non spécifique les rend peu efficaces, et leur action cause souvent une inflammation des tissus infectés. Vanden Bossche affirme que ce vaccin qu'il développe rendrait ces cellules NK beaucoup plus efficaces et surtout, leur permettrait d'agir sur tous les « variants » des virus, prévenant ainsi le phénomène d'évasion immunitaire.

Deuxième constat : l'expert « indépendant » ne l'est donc pas vraiment.

Il est associé à une entreprise qui a de nouveaux types de vaccins à vendre. Mentionnons que cette piste de recherche demeure spéculative, et ne s'appuie sur aucune littérature scientifique.

« L'évasion immunitaire », une menace sans fondement

Qu'en est-il de cette théorie de « l'évasion immunitaire » ? Disons d'abord qu'elle n'est pas nouvelle. Andrew Wakefield, l'ancien chirurgien britannique connu pour avoir publié une étude frauduleuse dans *The Lancet* sur une relation de cause à effet entre le vaccin rougeole-oreillons-rubéole et l'autisme, a aussi publié en 2019, dans le journal de l'American Association of Physicians and Surgeons (AAPS), un article annonçant une catastrophe pour l'humanité et une « sixième extinction massive » si on continuait à vacciner les populations. L'argumentaire était le même : les vaccins, en stimulant les défenses immunitaires spécifiques, favoriseraient l'apparition de pathogènes mutants, tout comme l'abus des antibiotiques a favorisé l'émergence de bactéries résistantes. C'est cette théorie que Vanden Bossche fait sienne.

Plusieurs scientifiques ont répondu point par point aux arguments de Vanden Bossche, dont ce texte fouillé d'Edward Nirenberg.

Le premier élément à retenir est que le ton utilisé pour décrire « l'évasion immunitaire » est exagérément catastrophiste. Toute l'histoire virale montre au contraire que les mutations (fréquentes et inévitables chez les virus) tendent vers des formes moins létales des maladies. Il y a une raison évolutive à cela : les virus trop mortels tuent une grande partie de leurs victimes, de sorte qu'ils sont rapidement en manque de réservoirs disponibles pour se multiplier. À l'inverse, les variants moins létaux se répandent plus facilement et ont tendance à persister dans la population. Il peut certes arriver qu'une lignée plus virulente apparaisse, mais à long terme, les virus tendent plutôt à s'atténuer. C'est ainsi que la « grippe » russe de 1890 (qui n'était pas une grippe, mais un coronavirus) s'est mutée en maladie bénigne de type rhume saisonnier. Et que la grippe espagnole de 1918, après avoir sévi pendant trois ans, est devenue une grippe saisonnière relativement bénigne.

Par ailleurs, la quasi-totalité des virologues affirment que le virus de la covid, le SARS-Cov-2, est plus stable que bien des virus courants pour lesquels on a des vaccins.

Les vaccins n'affaiblissent pas la réponse immunitaire innée

Le second élément à retenir est que le fait de développer en nous, grâce aux vaccins, des cellules à mémoire et des anticorps (ce qu'on appelle l'immunité induite), rend notre réaction de défense plus spécifique et plus efficace. Sans que cela n'annule toutefois l'immunité innée, qui demeure la réaction de première ligne, contrairement à l'argument non fondé des anti-vaccins. Selon eux, nos défenses naturelles auraient besoin d'être confrontées à des infections « réelles » pour demeurer efficaces.

Or, il se trouve justement que ces défenses de première ligne sont constamment stimulées : il y a par exemple trois autres coronavirus qui infectent régulièrement les populations humaines et provoquent des rhumes saisonniers ; et il y a tous les autres virus (rhinovirus, influenza) auxquels nous sommes confrontés en permanence. Bref, le développement d'une immunité spécifique induite (dite « à mémoire ») ne nuit en rien à l'action de l'immunité non spécifique (dite « innée »). Et même en absence de vaccins, les gens infectés naturellement par la COVID-19 développeraient eux aussi cette immunité induite : la vaccination ne fait que devancer une production de cellules spécialisées et d'anticorps, qui font partie de la réaction naturelle de l'organisme.

Verdict

Le fait que cette lettre ait été écrite par un virologue qui se présente comme un partisan des vaccins ne suffit pas à lui donner de la crédibilité. L'idée que les vaccins provoquent l'apparition de mutations plus dangereuses ne repose sur rien. Et l'argumentaire ne fait que reprendre les fausses conceptions mises de l'avant par les opposants à la vaccination.

De député à cuisinier avec Gilles Bisson!

Par Ellie Mc Innis

L'ancien député néodémocrate de Timmins-Baie James, aujourd'hui député du comté de Timmins, Gilles Bisson, a partagé sa passion de la cuisine sur sa page Facebook. La période de la pandémie lui a permis d'avoir le temps de retourner à son passe-temps favori et son équipe de comté a décidé de lui donner un coup de main pour rendre le tout public.

Gilles Bisson a toujours été un homme coloré et n'a jamais eu peur de se mouiller. Puisque la COVID-19 l'a tenu moins occupé au cours de la dernière année, il a troqué son complet pour un tablier et un chapeau de chef. « Ça, c'est une idée de mon ancien président de l'association de comté qui m'a dit : "Écoute, avec la pandémie, je remarque que le monde à la maison cuisine beaucoup plus... mes neveux, mes nièces, mes oncles, mes tantes qui ne faisaient pas de la cuisine en font maintenant" », raconte le cuisinier amateur. « Donc, on a commencé à faire des émissions. On en a trois

jusqu'à date et ça a vraiment pris feu. »

Le principal intéressé indique toujours avoir aimé concocter des petits plats, mais avec ses horaires chargés, il n'avait jamais le temps. « On ne mange pas dans les restaurants, tu as plus de temps donc t'as la chance de cuisiner et je peux vous informer que si vous voyez Gilles Bisson aujourd'hui, vous n'allez pas le reconnaître, parce que j'ai perdu environ 45 livres en mangeant à la maison », mentionne-t-il fièrement.

On se rappelle, il y a quelques années, que le député avait été traité pour des problèmes cardiaques et sa perte de poids n'est pas une coïncidence. « Je pense que c'est en partie pour ça, mais tu ne manges pas autant de graisse, tu ne manges pas des affaires que tu vois dans les restaurants qui sont toujours gouteux, mais pas très bons pour notre physique, donc c'est vraiment une combinaison des deux! Mais, j'aime bien ça cuisiner, j'ai une autre recette que je vais

sortir plus tard avec un macaroni au fromage et des côtelettes de porc, hum... vous aller voir c'est vraiment bon », annonce Gilles Bisson en salivant.

À la technique, au son et à

l'image, il compte sur sa fille et son équipe. Actuellement, les vidéos ne sont qu'en anglais, mais il promet de produire les prochaines dans les deux langues.



Photo : Facebook à Gilles Bisson



**Bientôt,
ce sera
votre tour.**

Le plan de vaccination de l'Ontario contribue à freiner la propagation et à sauver des vies. Des milliers de gens se font vacciner tous les jours aux quatre coins de la province.

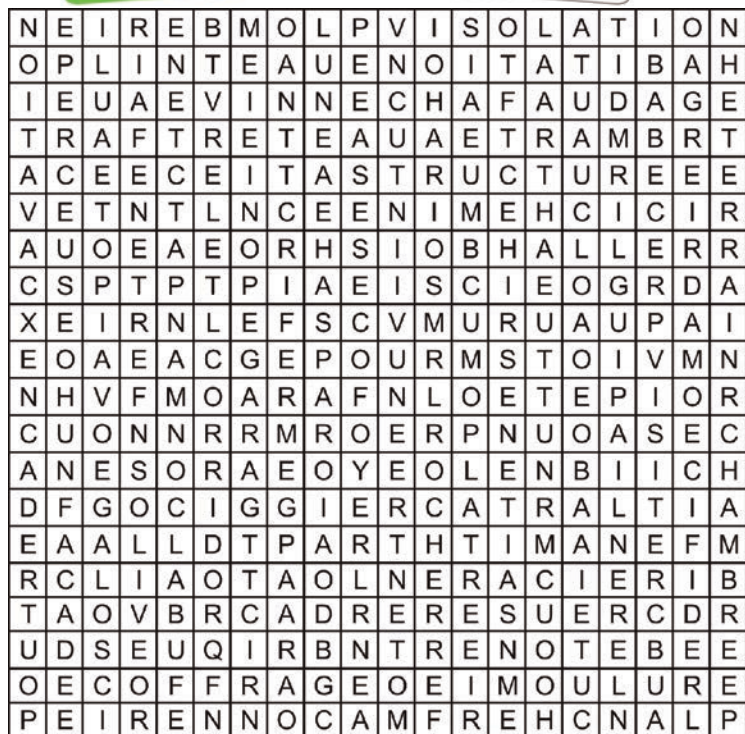
À mesure que les vaccinations se poursuivent, nous devons continuer de protéger nos proches. Portez un masque. Lavez-vous les mains. Respectez l'écart sanitaire.

Pour savoir où, quand et comment vous faire vacciner, consultez ontario.ca/planvaccinationcovid ou téléphonez au 1 888 999-6488 pour obtenir de l'aide dans 300 langues.

Payé par le gouvernement de l'Ontario.

Ontario

C'est l'heure de la PAUSE!



Thème : La construction / 8 lettres

A	Chevron	F	Isolation	P	S
Abri	Cloison	Façade	L	Paroi	Scie
Acier	Clous	Fenêtre	Linteau	Perceuse	Solage
Auvent	Coffrage	Ferme	Lucarne	Pieu	Solive
B	Corridor	Fondation	M	Plafond	Structure
Balcon	Creuser	Foyer	Maçonnerie	Plancher	T
Béton	E	G	Madrier	Plâtre	Terrain
Bois	Échafauda	Galerie	Martier	Plomberie	Toit
Brique	ge	Garage	Maison	Pont	Tour
C	Edifice	H	Marteau	Porte	Tréteau
Cadre	Entrée	Habitation	Moulure	Poteau	V
Chambre	Escalier	Hall	Mur	Poutre	Ventilation
Charpente	Étage	I	N	R	Vis
Cheminée	Excavation	Immeuble	Niveau	Roche	

Réponse du mot caché : BATIMENT



Je viens de voir un hibou se briser une patte. Maintenant Hibouette !

Le temps du barbecue arrive à grands pas. Notre variété de viandes vous attend !

Nous avons tout ce dont vous avez besoin pour des soupers et dîners réussis!

LA MEILLEURE POUTINE EN VILLE!



Roulades de steak au bacon et gouda

INGRÉDIENTS

- ♥ 4 tranches de bifteck sandwich
- ♥ 2 c. à soupe de pesto aux tomates séchées
- ♥ 12 tranches de bacon cuit
- ♥ 8 tranches de gouda
- ♥ 2 tasses d'épinards parés et émincés

PRÉPARATION

1. Badigeonner les tranches de bifteck de pesto.
2. Sur chacune des tranches, déposer trois tranches de bacon et deux tranches de gouda. Couvrir d'épinards. Rouler les tranches.
3. Couper les roulades en deux. Fixer à l'aide de cure-dents.
4. Dans une poêle, chauffer un peu d'huile d'olive à feu moyen. Cuire les roulades de 2 à 3 minutes sur chacune des faces.



Votre HOROSCOPE

SEMAINE DU 15 AU 21 AVRIL 2021

Signes chanceux de la semaine : Balance, Scorpion et Sagittaire

BÉLIER

(21 mars - 20 avril)

Vous vous retrouverez sous les projecteurs malgré vous. Vous ferez sensation et on vous applaudira après un brillant exploit. La personne en quête de justice que vous pouvez être accomplira un acte héroïque d'une manière ou d'une autre.

TAUREAU

(21 avril - 20 mai)

Vous passerez une partie de la semaine à la maison, car la famille aura besoin de vous. Peut-être avez-vous à vous investir dans la vente ou l'achat d'une propriété et devrez-vous préparer un déménagement.

GÉMEAUX

(21 mai - 21 juin)

Vous n'aurez pas la langue dans votre poche et ne parlerez pas pour ne rien dire. Vos commentaires auront tout un impact à long terme et ils feront même le tour du monde grâce à la magie des réseaux sociaux.

CANCER

(22 juin - 23 juillet)

Vous méritiez amplement de vous gâter et de vous faire plaisir. Peut-être passerez-vous pas mal de temps dans les boutiques et les commerces. Vous vous achèterez quelques babioles qui remontent le moral, notamment.

LION

(24 juillet - 23 août)

Beaucoup d'action durant les prochains jours ! Vous vous démarquerez par votre zèle et votre persévérance. Vous bénéficierez ainsi d'une augmentation considérable de vos revenus, que vous célébrerez en grand.

VIERGE

(24 août - 23 septembre)

Vous pourriez ressentir de la fatigue qui s'accumule. Une seule nuit d'insomnie cette semaine risque de ralentir quelques projets. De nouvelles habitudes alimentaires seraient la solution à ce problème.

BALANCE

(24 septembre - 23 octobre)

Au bureau, vous serez responsable d'organiser une importante réunion. Dans votre vie sociale, il y aura beaucoup d'activités. Par exemple, vous pourriez participer à une forme de compétition sportive.

SCORPION

(24 octobre - 22 novembre)

N'ayez pas peur des changements professionnels : de nouvelles responsabilités apporteront de meilleures conditions de travail. Le temps sera une denrée plutôt rare pour vous cette semaine.

SAGITTAIRE

(23 novembre - 21 décembre)

Vous aurez de l'inspiration pour entreprendre un voyage ou une quelconque aventure qui vous demandera bien des préparatifs. Une formation ou une autre forme d'apprentissage vous fera voir l'avenir autrement.

CAPRICORNE

(22 décembre - 20 janvier)

Pour apaiser quelques tensions, il serait important de passer du temps de qualité avec les gens concernés. Vous aurez aussi droit à certaines confidences de leur part et vous comprendrez mieux la situation.

VERSEAU

(21 janvier - 18 février)

Vous accorderez beaucoup d'attention à l'être aimé. Il y aura des petites choses à ajuster dans votre couple et quelques activités ensemble régleront de nombreux problèmes qui vous envahissent depuis trop longtemps.

POISSONS

(19 février - 20 mars)

Professionnellement, vous aurez vent de l'ouverture d'un poste qui correspond à vos objectifs de carrière. Quelques efforts et de la patience seront nécessaires avant que cette situation vous satisfasse pleinement.

NÉCROLOGIE



Claire Beaudoin Lehoux

À Montréal, le 2 avril 2021, à l'âge de 86 ans, est décédée Madame Claire Beaudoin Lehoux, fille de feu Eudore Beaudoin et de feu Aimée Lachance. Elle fut prédécédée par son époux bien-aimé, Armand Lehoux, son frère Jean-Gabriel et sa sœur Hélène. Elle laisse dans le deuil ses filles : Claude-Hélène (Mario), Martine (Éric Mainville), Véronique (Claude Gauvin) et Nadia (Nicolas Allemann); ses petits-enfants : Emmanuelle, Thierry (Éliane Bédard), Olivier, Laurence, Sara, Fabrice et Simon; ainsi que les enfants d'Éric Mainville : Thomas et Félix; sa sœur Marie-Thérèse et son frère Paul-Henri (Pauline Bernatchez). Elle laisse également dans le deuil sa belle-famille Lehoux, ses beaux-frères : Patrick (Gisèle Proulx), Luc (Solange Audet), Réal (Denise Laflamme), Léon (Huguette Lecours), François (Yvonne Camiré) et Michel (Carole Payeur); ses belles-sœurs : Thérèse (feu Norbert Hamann), Cécile (feu André Blais), Marielle (Raynald Brisson) et Francine (Nadine Cournoyer); ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. En raison du contexte actuel et de l'éloignement de plusieurs membres de sa famille, une cérémonie funéraire sera célébrée à une date à être déterminée. Pour des souhaits de sympathies, vous pouvez écrire à : Famille Lehoux, 4751 Joseph-A-Rodier #704, Montréal (QC) H1K 5G9.

Les petites annonces

(ASF) **BOIS DE CHAUFFAGE.** Service de livraison disponible.
705 372-5051

(1-1) **APPARTEMENT 1 CHAMBRE** au sous-sol. Meubles et services publics compris avec remise et stationnement privé.
Situé au 654 rue Allen. Pas d'animaux et non-fumeur. Personne tranquille.
705 362-8437

(1-1) **APPARTEMENT 2 CHAMBRES** au rez-de-chaussée et nouvellement rénové. 700 \$ / mois + utilités.
Stationnement inclus.
Disponible le 1er juin.
705 372-8649

SAMEDI 17 AVRIL À 11H

Radio Bingo

3000 \$

3000 \$

3000 \$

3000 \$

3000 \$

Sur les ondes du **CINN911.com**



Bibliothèque publique de Hearst Public Library

Entretien ménager / Janitorial services

6 heures par semaine / 6 hours per week

18,00 \$ l'heure / \$18.00 per hour

Date d'entrée en fonction: 1er mai 2021 / Start date: May 1st, 2021

La personne désirée doit être : / The ideal person should be :

Responsable, fiable et honnête / Responsible, reliable and honest
Autonome / Autonomous

Toute personne intéressée peut communiquer avec:
All interested persons must communicate with:

Julie Portelance, Directrice des services de bibliothèques / Director of library services
Bibliothèque publique de Hearst Public Library
Sac postal 15 000 / P.O. Box 15000
801 rue George Street
Hearst, Ontario P0L 1N0
Téléphone / Telephone: (705) 372-2843
Télécopieur / Fax: (705) 372-2833
Courriel / Email: director@bibliohearth.on.ca

Nous communiquerons seulement avec la personne retenue pour une entrevue.
We will only communicate with the candidates retained for an interview.



Naissance

William J. Roy est né le 7 avril 2021 au Sudbury Regional Hospital, pesant 7 livres et 7 onces. Il est le fils de Cynthia Côté et Joël Roy, et le petit-fils de Murielle et Denis Côté ainsi que Sylvie et Roger Roy.



Naissance

Kaylie Bélanger est née le 5 avril 2021 à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst, pesant 7 livres et 2 onces. Elle est la fille de Lany Champagne Tremblay et Tony Bélanger.

Jean-Claude Gélinas

Le spectacle tant attendu de Jean-Claude Gélinas est remis au 30 avril 2022. Le spectacle sera une activité dans le cadre du 100e de la Ville de Hearst.

Si vous avez des billets, ils seront honorés, ou ils peuvent être remboursés immédiatement.

S'il vous plaît, vous présenter au 1004 rue Prince avec votre billet original pour le remboursement.

Il est à noter que les billets couleront 10 \$ de plus en 2022. Le prix des billets déjà achetés sera honoré.

ATTENTION !!!

SPECTACLE REMIS À 2022 !



L'INFO SOUS LA LOUPE Avec Steve Mc Innis

**TOUS LES VENDREDIS
DE 11 H À 13 H**

EN REPRISE LE SAMEDI DE 9 H À 11 H

**CETTE SEMAINE, NOS INVITÉS
SONT, ENTRE AUTRES :**

**Stéphane Lapointe, nouveau directeur
du Développement économique de Hearst,
et nos habitués, Guy Bourguin, Carol
Hughes et Gilles Péloquin**

Présenté par :



CINN911.com

Le Nord vous tient au courant de ce qui se passe dans votre communauté !

Veilleux
CAMPING & MARINA

20 Desgroseilliers
Hearst ON
705 362-5379

**3 roulottes
de location!**

Roulottes tout inclus. Vous
apportez seulement votre
litière et votre
nourriture.

* Vous pouvez aussi louer la litière pour un
coût additionnel.

Écoutez
CINN911.com
et gagnez une semaine de camping
toutes dépenses payées!

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, SVP COMMUNIQUEZ AVEC JULIE AU 705 362-5379 OU AU WELCOME@VEILLEUXCAMPINGMARINA.CA